

**Membres présents :**

Mmes Marie-Sylvaine CANDELA, Marie-Christine CHEVASSUS, Denise LAHAUT, Guilia MICHALET, Marie Claude PERNIN, Anne-Marie PERRIER-CORNET.

Mrs Daniel BOSIO, Olivier BROCARD, Leonardo CAMPANELLA, Christophe COURTOT, André LAGRON, Pierre CROUZET, Georges PINET, Laurent MAISONHAUTE.

**Membres excusés :**

Mmes Christine BRUNATO, Jacqueline CHEVASSUS.  
Mrs André JULIAN, Michel LANCON.

Pour tous les votes qui interviendront lors de cette séance :

Mme Jacqueline CHEVASSUS donne pouvoir à Denise LAHAUT.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
23 MAI 2014 :**

André LAGRON souligne que ce sont les 120 ans du Club Alpin Français qui seront commémorés lors du prochain Forum en Septembre 2015.

Après rectification, ce dernier est adopté à l'unanimité.

**INTERVENTION DE M. LEGENDRE DE L'ALDESS**

Le Président a souhaité que Ludovic LEGENDRE de l'Agence Locale de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ALDESS) participe à ce Conseil d'Administration afin de susciter un échange au sujet de la politique salariale de la Maison des Associations de Saint-Claude.

Le Président explique qu'en effet, actuellement, la Maison des Association n'a pas les compétences requises pour définir une politique salariale, et qu'un regard extérieur est bienvenu.

Ludovic LEGENDRE présente l'ALDESS aux membres du conseil d'administration. Il rappelle les collaborations avec la Maison des Associations, notamment quant à une formation à destination des associations employeuses. L'ALDESS permet aux associations de bénéficier de conseils et de diagnostics gratuits autour de toutes les questions liées à la vie associative.

Ludovic LEGENDRE explique notamment l'intérêt d'établir un profil de poste de chaque salarié qui fasse état de leurs missions au sein de l'association, missions qui doivent s'inscrire dans le projet de l'association.

Il rappelle l'obligation de proposer un entretien individuel à chaque salarié, tous les 2 ans au moins.

Il précise que l'adhésion à une convention collective n'est pas obligatoire, au vu du code APE de la Maison des associations. M. LEGENDRE évoque également les pistes à explorer en matière de formation des salariés, d'accompagnements possibles (mutuelle qui va devenir obligatoire, tickets restaurants, ...). Des ressources peuvent être sollicitées à ce sujet.

Après plusieurs échanges, il est proposé que la Maison des associations bénéficie avec l'ALDESS d'un appui de type DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) au sujet de sa politique salariale. Ce travail fera suite à un diagnostic établi par l'ALDESS.

Accord à l'unanimité.

Le Président rappelle que d'autres projets, en direction des associations jurassiennes, sont en train de se mettre en place avec l'ALDESS, notamment une formation sur la comptabilité associative qui se déroulera avant la fin de l'année à Saint-Claude.

## ETAT D'AVANCEMENT DES COMMISSIONS :

### 1) \* Commission reprographie :

Léo CAMPANELLA, référent, informe que la Maison des Associations a demandé un devis auprès de l'Imprimerie Jean GAY pour modifier les enveloppes ainsi que le papier en tête, pour y intégrer le nouveau logo.

Le devis est proposé à des tarifs comparables à la dernière commande.

Accord à l'unanimité.

### 2) \* Commission matériel :

Pierre CROUZET, référent, explique que le vidéoprojecteur est en panne, qu'il a dix ans, et que le montant des réparations est excessif.

M. CROUZET propose de s'orienter sur un achat de nouveau matériel et a ainsi demandé deux devis :

-l'un auprès de CINEPARTS qui propose deux vidéoprojecteurs d'occasion pour un montant de 1123.20 €

-l'autre auprès d'ABSYS qui propose un matériel neuf garanti 2 ans pour un montant de 560.28 €.

Accord à l'unanimité pour l'achat auprès d'ABSYS.

### 3) \* Commission événementiel :

- Le Président rappelle que le CCAS organise prochainement la Semaine Bleue, et qu'une marche est organisée dans ce cadre le dimanche 12 octobre. Mme PERNIN, référente pour cet événement, explique que la Maison des Associations est partenaire de cette action, et lance un appel à bénévoles pour cette journée : aide à l'installation, accompagnement pour la marche, distribution du goûter, confection de gâteaux.

- le Président rappelle la date du repas des Associations, le vendredi 14 Novembre 2014. André JULIAN référent, étant absent, le Président présente différents devis de restaurateurs de Saint-Claude. La commission événementielle n'ayant pas eu le temps de se réunir au préalable, il est proposé de lui confier la responsabilité du choix.

Accord à l'unanimité.

### 4) \* Commission Forum :

Le Président informe que le bureau a rencontré le Club Alpin Français dans le cadre du Forum 2015 avec la célébration commune des 120 ans du CAF. Les deux manifestations vont pouvoir se combiner facilement. La date du forum a été donnée oralement à la municipalité.

### 5) \* Commission adhésions :

Laurent Maisonhaute, référent de la commission, fait part des nouvelles demandes d'adhésion à la Maison des Associations.

- **Les Amis du Musée de l'Abbaye** : cette association a pour objectif de favoriser, développer, et soutenir l'activité du Musée. Leur activité est bien présente à Saint-Claude. Aucune remarque n'est à formuler.

Accord à l'unanimité.

- **Les Chiens guides d'aveugles - antenne de Saint-Claude** : Leurs statuts sont des statuts nationaux. Une antenne est néanmoins située au Centre Social Soleil Levant à Saint-Claude. Avec leur demande, Laurent Maisonhaute souligne qu'un courrier du responsable a été joint pour préciser les activités présentes sur Saint-Claude. La commission a été destinataire de la liste des membres de l'antenne de Saint-Claude. Aucune remarque concernant cette nouvelle demande d'adhésion.

Accord à l'unanimité.

- **Le Golf de Saint-Claude** : Une association, certes présente sur la commune de Villard Saint Sauveur du fait de la localisation de son activité mais qui comporte de nombreux adhérents sanclaudiens et qui souhaite, avec l'école de Golf, s'ouvrir, et se faire connaître. Une demande d'hébergement du siège social est faite à la Maison des Associations.

Accord à l'unanimité.

**- Solid'Aid 39** : Cette association qui organise des actions de citoyenneté, est parrainé par Saint-Michel le Haut, à Saint-Claude.

Accord à l'unanimité.

**- Les Jardins Partagés Saint-Claude** : Une association nouvellement créée qui se démarque de celle d'Humeur Bio à laquelle elle était affiliée jusqu'à maintenant. Une association qui a pour but le lien social autour d'actions écologiques, notamment à travers la parcelle de jardin Rue Henri Ponard à Saint-Claude.

Accord à l'unanimité.

Le Président informe le conseil que deux associations sont démissionnaires : l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Saint-Claude et l'ADMD (Association pour le droit de mourir dans la dignité) qui cesse son activité.

### REFERENT VILLE DE SAINT-CLAUDE :

Le Président annonce qu'une deuxième rencontre a eu lieu avec la Municipalité, à l'occasion d'un rendez-vous avec Mme Robert, 1<sup>ère</sup> adjointe, et M. Martin, adjoint à la culture, afin de fixer les nouvelles modalités de communication entre la Ville et la Maison des associations.

Il en ressort les éléments suivants :

- Proposition de modification des statuts de la Maison des associations qui intègre le souhait de la Municipalité de ne plus faire partie du conseil d'administration de la Maison des associations. Cette proposition sera présentée au prochain CA.

- Proposition de désignation d'un référent pour chaque structure.

M. MARTIN, sera le référent de la Commune et M. Muyard sera son suppléant.

Le Président propose de désigner les référents titulaires et suppléant de de la Maison des Associations M.BROCARD se propose comme référent et M.CAMPANELLA comme suppléant.

Accord à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES

Invitations reçues :

- KPMG : Mercredi 1<sup>er</sup> Octobre à 18 à l'ESAT pour une conférence autour de la facturation, comptabilité et la protection sociale. Mme Marie Christine Chevassus représentera la Maison des Associations.
- Caveau des Artistes : Vendredi 3 Octobre à 18 h 30 pour le Vernissage de l'Exposition de Michel Coignoux. M. Pierre Crouzet sera présent.
- Artisans du Monde : Vendredi 17 Octobre à 20 h au Café de la Maison du Peuple pour les 10 ans de la boutique. Mme Anne Marie Perrier Cornet se rendra à cet événement.
- Assemblée Générale du Club Alpin Français : Vendredi 17 Octobre à 17 h 30 à la Salle de l'Écureuil. M. Léo Campanella s'y rendra.
- Centre Culturel Aragon Oyonnax : Vendredi 3 Octobre à 18 h pour le vernissage de l'exposition de Gustave Miklos. Mesdames Giulia Michalet et Marie Sylvaine Candela se rendront disponibles pour cette invitation.
- Assemblée Générale du Cyclo Club : Dimanche 9 Novembre à 9 h 30 à la Salle Bavoux-Lançon. Mme Marie Sylvaine Candela accepte l'invitation.

La séance est levée à 21 heures.

La Secrétaire,  
Anne-Marie PERRIER-CORNET



Le Président,  
Olivier BROCARD

